



Hervé Berville
Député

Communiqué de presse

26 mars 2021

Pour un renforcement de la loi Egalim

En octobre 2018 nous avons adopté à l'Assemblée nationale le projet de loi dit « Egalim » qui avait notamment pour objectif d'assurer la souveraineté alimentaire de la France et de permettre aux agriculteurs de vivre dignement de leur travail.

Cette loi était indispensable et a permis de belles avancées pour une meilleure répartition de la valeur dans le secteur agroalimentaire. Elle n'a toutefois pas mis un terme à la guerre des prix qui se livre sur le dos des agriculteurs. Certains acteurs continuent de mener cette bataille qui rend impossible la juste rémunération des agriculteurs et va totalement à l'encontre de leur mission de nourrir les Français avec des produits locaux et de qualité.

Il est donc urgent de mettre en place de nouvelles solutions pour sortir de cette situation inacceptable et enfin mieux rémunérer la chaîne de valeur agricole. Le rapport rendu par Serge Papin (ancien PDG de Système U) jeudi 25 mars au ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation va dans ce sens et doit conduire à de nouvelles mesures en faveur des agriculteurs.

Certaines recommandations pourront être traduites dans la loi, comme la fixation des prix à partir de la matière première agricole pour que ce principe soit écrit noir sur blanc dans les contrats. Je considère qu'il est nécessaire de légiférer sur cette question cruciale et je plaiderai pour que les parlementaires puissent en débattre dans les prochaines semaines ou les prochains mois.

Le passage à des contrats pluriannuels entre les producteurs et la grande distribution me paraît aussi être un impératif.

Il est temps de renforcer la loi Egalim et d'aller au bout du travail que nous menons depuis 4 ans pour garantir des relations justes entre les agriculteurs et les distributeurs.

herve.berville@assemblee-nationale.fr
herveberville.fr
@herveberville

Collaboratrice parlementaire :
Caroline Bœuf - 06.85.20.35.93